

Saint-Mihiel

Auberge de jeunesse : des travaux au printemps

L'approbation du plan de financement pour la réhabilitation et l'extension du Coséc ne constituait pas le seul point inscrit à l'ordre du jour du dernier conseil municipal. Il a également été question de l'approbation du plan de financement prévisionnel de l'auberge de jeunesse.

Dans un souci de maintenir à Saint-Mihiel la seule auberge de jeunesse du département installée actuellement dans des locaux devenus obsolètes, l'association gérant l'établissement est favorable à son transfert dans l'ancien immeuble du cadastre, avenue de la 40e Division d'infanterie.

Le projet présenté par le maire Xavier Cochet prévoit la possibilité d'accueillir simultanément 80 personnes dont 70 seraient logées par groupes dans des



■ Après rénovation, l'ancien immeuble du cadastre accueillera l'auberge de jeunesse.

espaces collectifs. Plusieurs chambres sont prévues pour les encadrants et les usagers isolés.

Un bâtiment exemplaire

« L'objectif est également d'en faire un bâtiment exemplaire au niveau de la

performance énergétique avec une isolation laine de bois, des panneaux solaires thermiques et photovoltaï-

ques et une VMC (ventilation mécanique contrôlée) double flux. Il bénéficiera du label « Tourisme et handicap » afin de favoriser l'accueil de tous dans des conditions confortables », a précisé Xavier Cochet.

Le montant des travaux se monte à 1.148.338 € financés à hauteur de 600.000 € par le Contrat de développement économique du bassin de Commercy. Un complément d'un montant de 319.238 € est apporté par la Région. Une partie du solde sera financée par l'association qui gère l'auberge de jeunesse.

Le début des travaux est prévu au printemps 2017 pour une livraison en 2018. Compte tenu du manque de confort dans les locaux actuels, l'auberge de jeunesse sera accueillie, l'an prochain, à la base de plein air.